

INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL MAI 2013

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

INFOS MUNICIPALES

LE BUDGET 2013 :

Un aperçu de la section « Fonctionnement »-Dépenses en € :

Charges à caractère général	43600
Charges de personnel	41880
Dépenses imprévues de fonctionnement	4366
Virement à la section d'investissement	15500
Opérations d'ordre entre section	3000
Autres charges de gestion courante	36720
Charges financières	3000

Un aperçu de la section « Fonctionnement » - Recettes en € :

Excédent antérieur reporté Fonctionnement	43815
Atténuation de charges	500
Produits des services	10500
Impôts et taxes	47000
Dotations et participations	48649
Autres produits de gestion courante	5200
Produits financiers	2
Produits exceptionnels	500

*Le budget communal s'élève en fonctionnement à : 156 166 €
Il est de 60 681 € pour la section investissement.*

Une remarque : En fonctionnement,, le chapitre « autres charges de gestion courante » a été augmenté en prévision de la nouvelle organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2013 (voir article à ce sujet plus loin).

Les taux communaux pour 2013 : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de les laisser inchangés.

LES TRAVAUX :

Aménagement-rénovation énergétique de l'appartement communal (ancien presbytère) :

Bénéficiant de l'aide du Conseil Régional au titre de la rénovation énergétique des bâtiments publics et inscrits depuis plus d'un an, ces travaux ont débuté fin avril. Ils sont réalisés par une équipe du SIVOM. Il s'agit de renforcer l'isolation par le doublage intérieur du mur ouest et l'abaissement de tous les plafonds.

La place des boulistes :

La rénovation de l'éclairage devrait se faire dans les mois à venir, puis celle du revêtement suivra.

Le cimetière :

Dans sa précédente séance le Conseil municipal a décidé de refaire le mur et l'entrée « est » qui sont en piteux état. De plus, un petit colombarium avec jardin du souvenir en granite du Sidobre seront créés. Le montant de ces aménagements serait de l'ordre de 13 000 € TTC.

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES du Maire et des Adjoints :

Le Mercredi après-midi jusqu'à 19 H 30 et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES ET INTERNET :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98 - Mme le Maire : 05.61.87.83.16

Adresse E-Mail : mairiedelacagne@orange.fr

La MAE :

SECRETARIAT : Aurélie PUGINIER

CONTACTS : 05.61.98.60.73

Adresse E-Mail : lamae.fr

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES du Maire et des Adjoints :

Le Mercredi après-midi jusqu'à 19 H 30 et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES ET INTERNET :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98 - Mme le Maire : 05.61.87.83.16

Adresse E-Mail : mairiedelacagne@orange.fr

INFO VILLAGE

NOUVEAUX ARRIVANTS :

En Décembre 2012, Stéphanie Saint-Martin et son compagnon Yoann Le Navenec se sont installés au village, en location chez Mme Amiot.

Depuis peu, Gaëlle et Julien Richer habitent à Sarramedas (ancienne propriété de M. Arquier).

A la MAE, Amandine Milesi, une jeune stagiaire de la Communauté de Communes occupe un appartement récemment libéré. Nous souhaitons à toutes et à tous « bienvenue dans notre campagne ! »

NAISSANCE :

Inna est née le 12 Novembre 2012. Félicitations à Caroline Bécas, à son papa Thomas et aussi aux ... grands-parents !

DECES :

Le 2 Février 2013 Marie-Louise Lafargue, veuve de Giuseppe Salgarella nous quittait à l'âge de 92 ans.

Vendredi 3 Mai, Odette Faure (épouse Casties), maman de Françoise Dedieu-Casties n'a pas survécu à un AVC ; elle était née le 8 Octobre 1921 et résidait à Sajas.

Nous présentons nos sincères condoléances aux deux familles.

ANIMATIONS :

Les Journées Nature :

Pilotées par la Région Midi-Pyrénées depuis 8 ans, elles se dérouleront cette année du 25 Mai au 2 Juin 2013, sur l'ensemble du territoire .

Dans notre commune, à La MAE, trois journées y sont consacrées, le mardi 28, le Mercredi 29 et le Jeudi 30 mai.

Le vide-grenier des écoles : *organisé comme chaque année par l'association des parents d'élèves de Marquefave et de Lacaugne, il se déroulera le Dimanche 2 Juin à Marquefave. Pour plus d'informations et pour réserver les emplacements, vous pouvez contacter F. Graglia au 06 29 53 00 87 ou « écrire » à : assoparents.marquefavelacaugne@gmail.com*

Bienvenue à la ferme :

Journée d'animations, ventes de produits locaux et ateliers pour enfants à Cassagne le Dimanche 23 Juin.

Possibilité de prendre le repas sur place.

Email : syldef67@wanadoo.fr

Site internet : ferme-cassagne.fr

La fête des écoles : *elle aura lieu le Mardi 25 Juin à partir de 17 heures à Marquefave*

La fête locale : *Elle tombe cette année les Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 Juillet*

INFOS PLUS :

La réforme des rythmes au RPI Lacaugne-Marquefave :

Après deux conseils d'école « difficiles », la décision a été prise de l'appliquer à la rentrée 2013. La mairie de Lacaugne ainsi que les parents et enseignants auraient préféré la reporter à 2014 pour pouvoir mieux la préparer...

La nouvelle organisation s'articule autour de trois points :

- Classe le mercredi matin*
- Activités pédagogiques complémentaires -APC- pour les élèves en difficulté (36 heures par an) assurées par les enseignants*
- Temps d'activités périscolaires -TAP- (3 heures/semaine) pris en charge par la collectivité et assuré par un personnel qualifié.*

Tous les élèves suivent 24 heures d'enseignement. Les APC sont des heures de soutien scolaire (deux/semaine).

Les TAP peuvent être des activités sportives, artistiques et culturelles, des ateliers consacrés au numérique, à l'éducation citoyenne etc...

Le fond prévu par l'état pour aider les communes au démarrage (50 € par élève) restera insuffisant ; c'est pour cette raison qu'il a été inscrit au budget une somme de 4000 € pour le financement des « TAP » et d'un encadrement.

INFOS ASSOCIATIONS

L'ACCA : Chronique cynégétique de notre rurale commune : « Acte de Barbarie Ordinaire ».

Nous revendiquant, sûrement à juste titre, d'origine gauloise, notre seule et unique peur était que le ciel nous tombât sur la tête ! Or, ce matin-là, le plafond était si bas que nos cheveux, gominés de sueur et de moucheron, bichonnaient les nuages boursouflés et querelleurs qui ne cessaient de s'épancher depuis des jours et des jours. Leur chagrin semblait incommensurable et leurs glandes lacrymales sans fond.

Maugréant sous mes moustaches de suidé, Astérix privé de sa dose quotidienne de Romain, je traînais le pas. Trempé jusqu'aux os. Crotté de bouillasse récoltée lors d'une malencontreuse chute au fond d'un fossé vicieux. Puant la vase, la sueur et surtout le chien mouillé.

Notre équipage, mon fidèle Toby, mon grand frère et moi-même, avons décidé, par ce joli temps automnal de profiter d'une douche naturelle tout en billebaudant à la rencontre, qui d'une sarcelle, qui d'une draine, voire même de Dame Bécasse.

Pas à pas, nous cheminions, sans hâte mais avec enthousiasme le long des méandres du Lavet, ruisseau poissonneux, s'il en est encore dans notre piémont pyrénéen.

Capricieux, peut-être même orgueilleux, il avait en peu de temps, grâce aux éléments déchaînés, noyé son berceau.

Le vallon mère pendant quelques jours avait pris l'apparence d'un lac collinaire où champs et chemins étaient immergés. Heureusement les pluies diluviennes s'étaient calmées. La décrue avait commencé. Dans son lit tortueux, le ruisseau serpentait mollement en grondant encore entre les bosquets et les champs boueux.

Patte à patte, Toby nous précédait de quelques mètres en sniffant méticuleusement, voire même professionnellement, le moindre taillis, la moindre haie, la moindre touffe d'herbes im-marcescibles, pouvant abriter un gibier potentiel. Bien que breton, mon épagneul, n'avait, semblait-il, ni le nez, ni le pied marin. Aussi, ne se risquait-il pas, comme à son habitude, dans des courses effrénées à la recherche d'émanations rares mais prometteuses. Toutefois, au détour d'un bouquet d'épineux accroché à la rive escarpée, tout contre l'eau galopante, son attention redoubla, la mienne aussi, et, oubliant qu'il était avant tout un chien d'arrêt, il plongea dans le roncier. Surpris, il le fut peut-être et je le fus tout autant que lui quand s'envola maladroitement un énorme oiseau trempé comme... un canard. Un éclair le foudroya en plein vol !

« Joli coup de bras ! » railla mon aîné.

« Un véritable tir à la bécasse. » Ajouta-t-il en ramassant l'oiseau qui avait lourdement boulé près de la rive.

« Pour une bécasse, ça, c'est une belle bécasse ! Elle doit bien faire trois livres. » Dit-il, en brandissant à bout de bras une boule de plumes maculée de vase.

De fait, c'était un canard, un vulgaire canard musqué, dit de Barbarie, qui venait d'on ne sait où, vraisemblablement égaré et poussé loin de sa ferme par le gros temps.

« On se croirait dans une baraque foraine: un mélange de casse-pipe et de pêche au canard ! » conclut-il en s'esclaffant.

Certes, le coup était malheureux mais, tout du moins, le repas était assuré.

La vie de l'ACCA :

Le Dimanche 14 Avril, chasseurs et propriétaires étaient invités à se retrouver autour d'un sympathique repas. Une quarantaine de participants a pu ainsi déguster civet, grillades de chevreuil et autres bonnes choses. Bravo encore aux bénévoles et aux cuisiniers.

Info : *Nous rappelons à ceux qui apprécient le gibier, que chaque année, l'ACCA vend les chevreuils prélevés dans le cadre du plan de chasse et de gestion. Ils sont mis à disposition pour une somme modique (70 € la bête) et livrés vidés, dépecés. Les amateurs doivent se faire connaître assez tôt pour réserver.*

LE COMITE DES FETES :

Après les oeufs de Pâques (Dimanche 31 Mars), nous vous attendons pour les festivités traditionnelles : la Fête Locale ! Le Comité envisage aussi un repas « à la bonne franquette » maintenant que les beaux jours semblent arriver. Infos à venir !

En Juillet, les 26, 27 et 28, on fêtera donc la Sainte Madeleine.

au programme : concours de belote, de pétanque, jeux pour enfants et bien sûr, orchestres, cassoulet et grillades.

Vous aurez l'occasion de découvrir tous les détails dans notre programme à venir.

UN PEU D'HISTOIRE

Réponse à le devinette du précédent bulletin de Novembre :

La maison en ruine était « la Casalère », la demeure des grands-parents de Gaston Rousse (ancien propriétaire du Moulin). Elle était située à l'emplacement de l'actuel terrain de basket. L'écurie, qui se trouvait à proximité, est actuellement la demeure de Mme Candotti.

Si vous avez, chez vous dans les tiroirs de vos armoires de vieilles photos, témoins du passé nous pourrions continuer ce jeu ...

A RETENIR

Journées Nature : les 28, 29 et 30 mai à La MAE

Vide-grenier des écoles : Dimanche 2 Juin à Marquefave

Bienvenue à la ferme de Cassagne : Dimanche 23 Juin

Fêtes des écoles : Mardi 25 Juin à Marquefave à 17 h

Fête locale : Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 Juillet

A VOUS LA PAROLE ...